



European
Commission

GESTION DES MIGRATIONS INSTRUMENTS DE GESTION DE CRISE MIS EN PLACE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

MAI 2018

L'Europe a été surprise par l'ampleur et l'urgence de la crise des réfugiés de 2015-2016. Pour éviter qu'une crise humanitaire n'éclate et permettre l'apport d'une réponse collective à ce défi sans précédent, de nouveaux instruments de coordination et de gestion de crise ont été créés. Dès le premier jour, la Commission européenne a pris l'initiative d'un échange rapide d'informations avec tous les acteurs à l'échelle de l'UE. Depuis trois ans qu'ils existent, ces instruments ont prouvé leur efficacité. Bien que la pression migratoire globale a diminué, la capacité de gestion de crise de la Commission est désormais bien établie et elle sera maintenue puisqu'il demeurera essentiel, en cas de crises futures, d'assurer une coordination, un contrôle et une disponibilité de l'aide.



RÉUNION DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION DES MIGRATIONS

La réunion hebdomadaire de l'équipe de coordination a été établie en janvier 2016. Cette réunion constitue le principal instrument de la Commission pour coordonner, chaque semaine, l'ensemble des actions mises en place pour surmonter la crise migratoire.

Elle rassemble des représentants de haut niveau des services de la Commission et de ceux du SEAE responsables de la question des différentes routes migratoires. Elle permet notamment de suivre les mesures prises au titre de la déclaration UE-Turquie et du cadre de partenariat pour les migrations.

Services de la Commission participant à la réunion de l'équipe de coordination: DG HOME, DG DEVCO, DG ECHO, Service européen pour l'action extérieure (SEAE), secrétariat général.

Par vidéoconférence: Délégation de l'UE en Turquie, équipe du coordonnateur de l'UE pour la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie à Athènes, équipe de gestion des migrations à Rome.

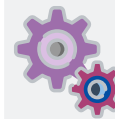


VIDÉOCONFÉRENCES AVEC TOUS LES PAYS SITUÉS LE LONG DE LA ROUTE DES BALKANS OCCIDENTAUX

Le 25 octobre 2015, au plus fort de la crise des réfugiés, M. le président Juncker a convoqué un sommet des dirigeants sur les flux de réfugiés empruntant la route des Balkans occidentaux afin de remédier à la situation d'urgence et d'éviter une catastrophe humanitaire.

Les dirigeants décidèrent d'améliorer la coopération, d'intensifier les consultations entre les pays situés le long de cette route et de prendre des mesures opérationnelles pragmatiques pour faire face à la crise des réfugiés.

Depuis lors, la Commission a présidé des vidéoconférences hebdomadaires et bihebdomadaires avec les sherpas des dirigeants pour garantir un échange régulier d'informations entre les pays situés le long de cette route, les agences de l'UE, le HCR et l'OIM.



DISPOSITIF INTÉGRÉ POUR UNE RÉACTION AU NIVEAU POLITIQUE DANS LES SITUATIONS DE CRISE (IPCR)

Le dispositif intégré pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise est un instrument de coordination politique qui permet, en cas de crises majeures, de prendre rapidement des mesures au niveau de l'UE.

Créé par le Conseil en 2013, ce dispositif permet d'apporter une réponse collective à la crise migratoire grâce à une coordination en temps utile avec les États membres au plus haut niveau politique.

La Commission et le SEAE dressent régulièrement des rapports **ISAA (Integrated Situational Awareness and Analysis)** qui s'appuient sur des contributions fournies par les agences de l'UE, les États membres et les pays associés à l'espace Schengen afin d'éclairer la prise de décisions au sein de l'IPCR.

CORPS EUROPÉEN DE GARDE-FRONTIÈRES ET DE GARDE-CÔTES: CONTRÔLE DES FLUX MIGRATOIRES ET PROTECTION DES FRONTIÈRES

L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes («AEGFGC») a été créée en octobre 2016 à la suite d'une proposition de la Commission. La nouvelle agence a un corps permanent de 1 500 garde-frontières qui peuvent intervenir aux frontières extérieures de l'UE chaque fois qu'un État membre a besoin d'aide. Dans sa proposition concernant le prochain cadre budgétaire de l'UE, la Commission a proposé d'augmenter le corps permanent de l'AEGFGC et de le faire passer à 10 000 garde-frontières.

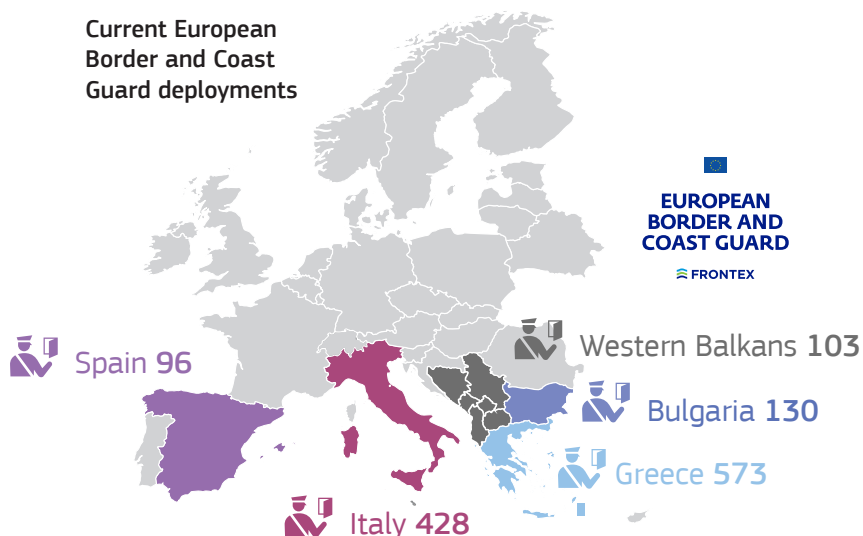
Tâches principales du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes:

► Contrôle des flux migratoires:

Contrôle permanent des évolutions et des tendances aux frontières de l'Europe.

► Évaluations des vulnérabilités: Évaluations régulières de la capacité de préparation des États membres à faire face aux défis aux frontières extérieures.

► Aide directe sur le terrain: Plus de 1 350 garde-frontières sont actuellement déployés le long des frontières extérieures de l'UE en date du 14 mai 2018.



FONDS D'URGENCE DE L'UE ALLOUÉS À LA GESTION DES MIGRATIONS:

La Commission soutient les efforts nationaux visant à renforcer la gestion des migrations et des frontières au moyen de programmes de financement spécifiques. Outre les programmes nationaux qui sont planifiés bien à l'avance, les États membres ont la possibilité de solliciter une **aide d'urgence** au titre des fonds pour les migrations et les frontières de la Commission.

Some examples of emergency assistance allocated since 2015:

Greece	Italy	Bulgaria
€393 million	€189.4 million	€171.6 million

En cas d'urgence particulière, la Commission européenne peut également faire usage de son **instrument d'aide humanitaire d'urgence** pour les actions menées au sein de l'Union européenne. Pour aider la Grèce à faire face à la pression exceptionnelle qu'elle a subie pendant la crise migratoire, la Commission a mis à disposition 650 millions d'euros pour la période 2016-2018 - une somme qui a été directement versée aux agences des Nations unies, aux organisations internationales et aux ONG actives sur le terrain.

MÉCANISME DE PROTECTION CIVILE - FACILITER L'AIDE DIRECTE ENTRE LES ÉTATS MEMBRES

En 2015, la Commission a déclenché le mécanisme de protection civile de l'UE qui permet de coordonner la fourniture d'une aide directe en nature entre les États membres en cas de catastrophes et de crises majeures.

Pendant la crise des réfugiés, le **mécanisme de protection civile de l'UE** a permis d'acheminer plus de 900 000 articles, tels que des couvertures, des matelas, des lits et des tentes, mais également des équipes et des équipements, des abris et des fournitures médicales, vers les pays touchés.